

EXPERTS JURIDIQUES ET CRISES FINANCIERES

Prévention, gestion, résolution

8 – 11 MARS 2016

Objectif

Ce séminaire a pour objectif de contribuer à l'échange d'expérience entre des managers de haut niveau qui exercent des fonctions à forte dimension juridique et qui sont directement impliqués dans les missions de leur banque centrale ou de leur institution en matière de prévention, de gestion et de résolution des crises financières.

Participants

Ce séminaire s'adresse aux responsables de banques centrales et d'autorités de régulation, de supervision et de résolution, qui sont en charge des services juridiques et des directions qui interviennent sur des problématiques juridiques de stabilité financière et de gestion de crise.

Contenu

Les thèmes suivants seront abordés :

- Politique monétaire et gestion de crise,
- Missions et activités d'une banque centrale en matière de stabilité financière,
- Les aspects juridiques de la supervision en matière de prévention et de gestion de crise,
- Dispositif européen et français en matière de résolution d'une entreprise financière en difficulté.

Des tables rondes seront organisées afin de permettre des échanges d'expériences entre les participants, notamment au travers de courtes présentations de leur problématique nationale.

Durée

4 jours : 8 – 11 mars 2016

Date limite d'inscription

8 janvier 2015

Langue

Français / Anglais avec traduction simultanée

Lieu

Paris

Responsables du séminaire

Hedi JEDDI

Adresse de contact

Legal2016@banque-france.fr

Inscription en ligne

<https://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/ibfi-institut-bancaire-et-financier-international/seminaires-de-formation/inscription.html>